













## Communiqué des Fédérations des Finances

Ce mardi 18 avril était prévu le premier Comité Social Ministériel. Il devait être suivi, au long de la semaine d'une série de réunions dédiées à divers sujets.

Pour le Gouvernement, l'objectif est clairement de démontrer que la page est tournée et qu'il faut passer à d'autres sujets.

Ce n'est bien évidemment pas ainsi que les Fédérations SOLIDAIRES – CGT – CFDT / CFTC – FO – UNSA / CGC l'entendent.

La décision du Conseil Constitutionnel ne règle rien. Cette loi n'a pas trouvé une majorité au Parlement et rencontre l'opposition de la population, parce qu'elle est injuste. Nous demandons toujours son retrait.

Par ailleurs, la promulgation nocturne de la loi à peine quelques heures après la décision du Conseil Constitutionnel empêche toute nouvelle délibération de la loi au Parlement (article 10 de la Constitution).

La Première ministre demandait également l'accélération des réformes après avoir indiqué vouloir « respecter une période de convalescence » pour se donner le temps d'aborder d'autres sujets.

Après trois mois d'une forte mobilisation dans l'unité syndicale et d'absence de réponse du Gouvernement à l'intersyndicale, difficile d'y voir autre chose qu'une marque de mépris.

En conséquence, et afin de signifier que cette loi demeure injuste et brutale, les Fédérations SOLIDAIRES – CGT – CFDT / CFTC – FO – UNSA / CGC ne participeront pas au Comité Social Ministériel, qui devait être présidé par Gabriel ATTAL

De même, nous n'assisterons à aucune des réunions et instances de la semaine.

Les sujets concernés étaient certes importants. Mais ils n'auraient pu être examinés pleinement et sereinement dans le cadre d'un dialogue social digne de ce nom.

C'est bien évidement une des questions posées par le contexte et le choix du pouvoir exécutif, à savoir, quel sens donne-t-il aux mots « dialogue social » et quel avenir entrevoir pour ce dernier.

D'ores et déjà, les Fédérations SOLIDAIRES – CGT – CFDT / CFTC – FO – UNSA / CGC appellent toutes et tous à venir manifester massivement

le 1er mai 2023

pour un autre monde du travail et leur opposition à cette loi injuste.